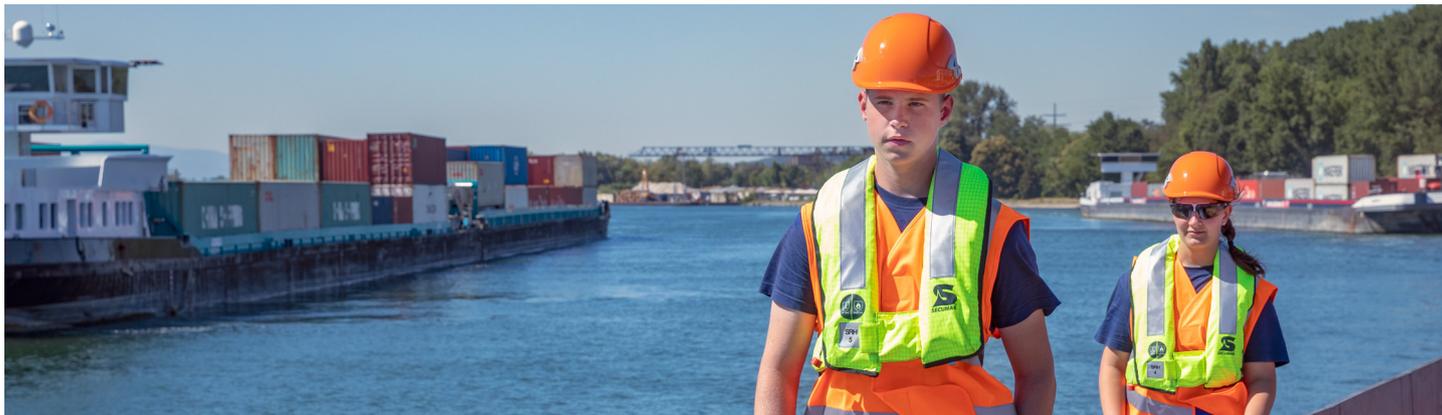


PÉNURIE DE PERSONNEL QUALIFIÉ EN NAVIGATION INTÉRIEURE : QUELLES INITIATIVES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ?

Ref: CC/CP (24)04



Le secteur européen de la navigation intérieure est confronté à une importante pénurie de personnel. Cette pénurie pourrait compromettre les objectifs ambitieux de report modal en faveur de ce mode de transport. Dans ce contexte, la CCNR a organisé un atelier de réflexion sur le marché du travail et son attractivité. L'atelier s'est tenu à Strasbourg et en ligne, le jeudi 14 mars 2024. Il a notamment rassemblé les États membres de la CCNR, d'autres États européens, la Commission européenne, les organisations internationales s'intéressant à la navigation intérieure et la profession (partenaires sociaux et instituts de formation). L'objectif était de faire un état des lieux de la situation actuelle, en s'appuyant sur les données statistiques et les mesures mises en place en Europe. Lors d'une discussion participative, les participants ont également été invités à réfléchir à de nouvelles idées pour faire face à la pénurie de personnel qualifié.



En partenariat avec la Commission européenne, la CCNR finalise actuellement son second rapport sur le marché du travail. Parmi les tendances principales mises en avant se trouvent le vieillissement de la main d'œuvre, la migration des travailleurs (de l'Est vers l'Ouest) et la pénurie de personnel. Pour le transport de marchandises, la tendance en termes d'emploi est restée relativement stable de 2008 à 2021. Le vieillissement du personnel nécessite cependant de redoubler d'efforts pour rendre la navigation intérieure plus attractive. En ce qui concerne le transport de passagers, la crise sanitaire du Covid a eu un impact visible sur la main d'œuvre. A titre d'exemple, l'Allemagne a enregistré une réduction de ses effectifs de l'ordre de 1800 personnes, entre 2019 et 2020. Le secteur fait néanmoins preuve de résilience, avec une augmentation des recrutements en 2021 et 2022 qui reflètent la reprise progressive de l'activité.

Pour répondre aux besoins importants en personnel, des actions d'envergure ont vu le jour dans les États membres de la CCNR ces dernières années. L'aspect financier peut ainsi constituer un facteur de motivation, par exemple par le biais de programmes de financement pour les apprentissages et la formation continue. Les plateformes d'information en ligne ([Ahoi Captain](#), [Acteurs du fleuve](#), [Wereld van de binnenvaart](#), [Are you waterproof...](#)) tout comme des applications mobiles dédiées (Wilbi), permettent de toucher un large public. Des sessions d'information, journées de découverte de la navigation intérieure et portes ouvertes dans les entreprises fluviales ou écoles sont également organisés régulièrement. D'autres supports de communication viennent compléter ces initiatives variées, tels que des vidéos, des casques de réalité virtuelle, du matériel pédagogique pour tous les âges ou encore des quiz interactifs. Enfin, certains États membres ont mis en place de véritables groupes de travail et stratégies pour réfléchir de manière continue à la problématique de l'emploi.



Ces actions sont portées par l'ensemble des acteurs de la navigation intérieure, qu'il s'agisse des Ministères, des associations professionnelles, des instituts de formation, des entreprises de la navigation intérieure ou encore des partenaires sociaux (syndicats, par exemple). Ils ont vocation à toucher un très large public : des enfants, des jeunes étudiants, leurs parents, des personnes en reconversion ou le grand public de manière plus générale.

À PROPOS DE LA CCNR

La Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République - CS10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 52 20 10

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org

En parallèle, la plateforme européenne IWT a présenté son initiative internationale « Branding and recruitment ». Celle-ci vise à identifier des solutions à court, moyen et long terme, face à la pénurie de personnel en navigation intérieure. Les principales missions consistent à évaluer les actions mises en place dans l'UE et au niveau national, à analyser les facteurs contribuant à la pénurie et à créer une campagne de recrutement dédiée.



Ces initiatives, tout comme celles d'autres États européens, sont consultables sur le [site internet de la CCNR](#). La panoplie d'actions possibles peut être une source d'inspiration pour tous les pays européens et parties prenantes de la navigation.

Malgré les différentes actions mises en place, les difficultés liées à l'emploi en navigation intérieure restent bien présentes. L'ensemble des acteurs s'accordent sur l'urgence d'agir pour résoudre cette problématique. Les stratégies de recrutement doivent cibler à la fois les jeunes en formation initiale, mais également les personnes en reconversion, avec des profils divers et variés (secteur maritime, chômeurs, personnes issues de tous les pays européens - y compris ceux n'ayant pas de navigation intérieure...).



Au-delà de l'attractivité du secteur, la « fidélisation » du personnel à bord des bateaux est également essentielle. Des plans de carrière intéressants, avec des opportunités et des évolutions claires, des bonnes conditions de travail, et un équilibre entre vie privée et vie professionnelle peuvent favoriser le recrutement.

La rémunération, notamment au niveau managérial, constitue un atout des métiers de la navigation intérieure. Au niveau de la formation, l'amélioration continue des programmes scolaires et des techniques d'enseignement modernes constituent des pistes à développer. L'utilisation de bateaux écoles et/ou de simulateurs pour les examens pratiques est aussi un réel atout pour les futurs élèves. Enfin, les législateurs ont un rôle important à jouer, afin de proposer une réglementation moderne, simplifiée et adaptée aux besoins du secteur. Ainsi, pour certains jeunes, une formation plus courte rendrait les métiers plus attractifs, notamment pour le niveau opérationnel. La valorisation des temps de navigation obtenus en dehors de l'école (pour les enfants de bateliers, par exemple) serait également intéressante pour le secteur. D'autres aspects, tels que le développement des passerelles entre le maritime et le fluvial, ou encore l'harmonisation des conventions de stage au niveau européen, viennent compléter la liste des propositions.

Dans ce contexte, les avantages et inconvénients de la navigation à distance ont été abordés. Si l'automatisation ne constitue pas une solution ultime pour résoudre le problème de la pénurie de personnel, le sujet reste important, notamment pour relever le défi du report modal. Il conviendra cependant de rester attentif, afin que ces nouvelles technologies ne rendent pas les métiers à bord des bateaux moins attractifs.



Ces échanges constructifs vont permettre aux États membres, à l'IWT Platform et aux autres participants de donner un nouvel élan à leurs politiques et mesures nationales visant à stimuler les campagnes de recrutement. Pour faire face à ce défi majeur pour la navigation intérieure, la CCNR invite l'ensemble des parties prenantes à continuer les discussions et les actions pour améliorer l'attractivité des métiers. Elle publiera bientôt un rapport détaillé sur les conclusions de l'atelier et les prochaines étapes. Dans l'intervalle, vos idées, remarques, difficultés et propositions d'améliorations peuvent être partagés à tout moment de manière constructive via l'adresse e-mail : ccnr@ccr-zkr.org.



LIENS UTILES

- [Déclaration de Mannheim \(2018\) et rapport sur l'état d'avancement \(2023\)](#)
- [Règlement relatif au personnel de la navigation sur le Rhin \(RPN\)](#)
- [Rapports économiques de l'observation du marché](#)
- [Initiatives mises en place dans les États membres de la CCNR, et dans d'autres pays européens](#)
- ["Branding and recruitment initiative" de l'IWT Platform](#)



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République - CS10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 52 20 10

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org